



Bruxelles, le 15 septembre 2016
(OR. en)

12097/16

CODEC 1233
INST 361
POLGEN 99
PE 88

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne et
M. Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission
européenne

Date de réception: 14 septembre 2016

Destinataire: M. Martin Schulz, président du Parlement européen et
M. Robert Fico, Premier ministre de la République slovaque

Objet: Lettre d'intention concernant l'élaboration du programme de travail
de la Commission pour 2017

Les délégations trouveront en annexe une copie de la lettre d'intention adressée par M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, et M. Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission européenne, à M. Martin Schulz, président du Parlement européen, et à M. Robert Fico, Premier ministre de la République slovaque, qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier ministre,

Nous nous trouvons à un moment charnière pour les citoyens d'Europe, pour nos États membres et pour l'ensemble de l'Union européenne.

Depuis le début de son mandat, l'actuelle Commission européenne a souligné que nous vivons une époque tout à fait singulière. Nous faisons face à de nombreux défis: parvenir à une reprise économique qui soit bénéfique pour tous, notamment pour les catégories sociales les moins favorisées; réduire le chômage, en particulier chez les jeunes; renforcer l'équité et la dimension sociale de notre marché unique; gérer les flux migratoires et nos frontières communes; accroître la sécurité pour lutter contre les menaces terroristes; faire face à l'instabilité dans notre voisinage oriental et méridional; renforcer les capacités de défense commune de l'Europe; améliorer la capacité de l'Europe d'agir comme un acteur unique et puissant sur la scène internationale; et résister à toutes les formes d'extrémisme qui sont incompatibles avec nos valeurs européennes fondamentales.

Bien que le résultat du référendum au Royaume-Uni nous affecte tous, il ne doit pas monopoliser notre agenda politique pendant les prochaines années. Nous avons devant nous un programme de réformes positives pour renforcer notre Union, apporter une réponse vigoureuse aux défis actuels et créer une Europe meilleure qui protège ses citoyens et leur donne la capacité d'agir là où c'est nécessaire. Nous devons avancer et agir efficacement avec un sentiment d'urgence, de détermination et, surtout, d'unité.

En mars 2017, lors du 60^{ème} anniversaire de la signature des traités de Rome, nous commémorerons les pères fondateurs de l'Union européenne et leur engagement conjoint en faveur de la méthode communautaire. Plus important encore, nous continuerons à aller de l'avant et nous nous efforcerons de répondre aux attentes des générations actuelles et de leurs enfants, qui sont l'avenir de notre Union.

Les dix priorités des orientations politiques de la Commission européenne – présentées le 15 juillet 2014 à la suite de discussions avec le Parlement européen et inspirées par le «programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement» du Conseil européen – continuent de définir les objectifs de notre action commune. En 2014, nous avons élaboré ensemble un nouveau programme pour l'emploi et la croissance. Nous voulions être actifs et ambitieux pour les grands enjeux, et rester modestes et discrets dans les domaines qui peuvent être mieux gérés par les États membres. Et nous avons souligné le fait que nous devons innover dans notre manière de faire. Cette approche, qui prête une écoute attentive aux citoyens de toute l'Europe, est plus nécessaire que jamais pour relever efficacement les défis communs auxquels nous sommes confrontés.

Lorsque nous nous concentrons sur les grands enjeux, nous pouvons produire des résultats concrets dans des domaines cruciaux. Un peu plus d'un an après le lancement de notre Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS), élément central du plan d'investissement pour l'Europe, ce Fonds est déjà opérationnel dans 26 États membres et a permis d'effectuer quelque 116 milliards d'euros d'investissements. Nous avons soutenu le financement de projets innovants et plus de 200 000 petites et moyennes entreprises (PME) ont à présent accès à de nouveaux financements grâce au à l'EFIS.

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

Nous avons accompli des progrès substantiels pour reprendre le contrôle des flux irréguliers de migrants et mettre un terme à la tragédie des décès quotidiens en Méditerranée et en mer Égée. Dans le même temps, l'Europe a fait preuve de solidarité avec un million de réfugiés syriens à qui elle a offert un abri. Et nous avons assuré la relocalisation et la réinstallation de plus de 13 000 réfugiés au cours de l'année écoulée. Évidemment, ce n'est pas suffisant et cela ne peut être qu'un début. Nous devons à présent poursuivre et intensifier ces efforts, car la solidarité va de pair avec la responsabilité.

Si nous voulons préserver Schengen et la liberté de circuler au sein de notre Union, nos frontières extérieures doivent être bien protégées. Notre accord sur le règlement relatif au corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes, en voie d'être formalisé, témoigne de notre capacité conjointe à prendre des décisions rapides. Notre priorité à tous devrait maintenant être sa mise en œuvre rapide et efficace, pour que le corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes devienne pleinement opérationnel et qu'il puisse déployer ses premières missions sur les frontières entre la Bulgarie et la Turquie et entre la Grèce et la Turquie dans les prochaines semaines. De plus, les propositions de la Commission du 6 avril sur un nouveau système d'entrée/sortie devraient être adoptées par le Parlement européen et le Conseil et mises en œuvre rapidement d'ici à la fin de l'année 2016. Il s'agit d'une contribution essentielle à notre sécurité commune.

Nous devons nous engager collectivement à prendre et à mettre en œuvre des décisions en temps opportun dans d'autres domaines également. À la suite des récentes attaques terroristes sur le sol européen, la Commission a proposé plusieurs mesures et initiatives clés, telles qu'une directive relative à la lutte contre le terrorisme et des mesures pour lutter contre son financement, ainsi qu'un durcissement des contrôles sur les armes à feu, afin de progresser sur la voie d'une union de la sécurité opérationnelle et effective. Ces propositions doivent désormais être adoptées, avec le même degré d'ambition.

Cette année, les trois institutions ont convenu formellement, dans un nouvel accord interinstitutionnel, que les principes d'une meilleure réglementation définiraient le cadre de l'élaboration conjointe de nos politiques. La Commission considère cet accord comme un engagement commun et un devoir pour les trois institutions de se concentrer sur les enjeux majeurs et urgents, tout en s'efforçant d'établir des règles simples, factuelles, prévisibles et proportionnées qui soient adaptées à leurs objectifs et qui bénéficient au maximum aux citoyens et aux entreprises.

À cette fin, la Commission présente aujourd'hui un rapport qui fait le point sur la mise en œuvre de son programme pour une meilleure réglementation depuis le début de son mandat. Ce rapport indique la façon dont nous appliquons concrètement ces principes dans tous les aspects de notre travail. Pour notre programme de travail 2017, conformément au programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT), nous serons en mesure d'indiquer dans quels domaines il est possible d'améliorer et de simplifier la législation de l'UE sur la base de données concrètes et méticuleusement analysées.

Enfin, conformément à notre nouvel accord interinstitutionnel, et pour la première fois, les présidents des trois institutions se mettront d'accord sur une déclaration conjointe, qui devrait être signée d'ici à la fin de l'année. Cette déclaration présentera les objectifs généraux et les priorités pour 2017 sur la base du programme de travail de la Commission et indiquera les éléments qui présentent une importance

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

stratégique majeure et qui devraient être traités en priorité dans le processus législatif. Nous estimons qu'il s'agit d'un processus extrêmement important, permettant à notre Union d'agir et de produire des résultats là où ils sont le plus nécessaires. À l'heure où notre continent est confronté à des défis sans précédent, l'unité et la détermination interinstitutionnelles sont plus essentielles que jamais. C'est dans cet esprit, et pour répondre au sentiment d'urgence exprimé dans le discours du président sur l'état de l'Union, que la Commission présente aujourd'hui plusieurs initiatives clés dans les domaines de la sécurité, de l'investissement, du marché numérique unique et de l'union des marchés des capitaux. Ces initiatives renforcent et accélèrent la réalisation de nos priorités conjointes pour relever les défis les plus importants et les plus urgents. Nous considérons que ces matières revêtent une importance stratégique majeure, et qu'elles devront être traitées en priorité dans les semaines et les mois à venir.

Cette lettre d'intention marque le point de départ de notre dialogue interinstitutionnel sur les priorités de l'année à venir. Il s'agit aussi d'une contribution aux discussions qui auront lieu lors de la réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement des 27 États membres à Bratislava.

En complément du discours sur l'état de l'Union, nous présentons ci-dessous une liste indicative des principales initiatives que la Commission entend prendre d'ici à la fin de l'année 2017, ainsi que les domaines les plus importants pour lesquels une intervention prioritaire du Parlement européen et du Conseil est nécessaire afin de transformer les propositions en résultats. Nous avons besoin de l'adhésion des trois institutions et des États membres pour que notre Union tienne ses promesses.

Priorité n° 1: Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

- ***** Plan d'investissement pour l'Europe: élargir et renforcer le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI 2.0), et le compléter au moyen d'un plan d'investissement extérieur qui contribuera à remédier aux causes profondes de la migration en attirant des investissements neufs dans les pays du voisinage européen, et notamment en Afrique** (des propositions concrètes de la Commission à cet égard sont présentées ce jour).
- ***** Un budget axé sur les résultats, répondant aux défis rencontrés par les citoyens: réexamen du cadre financier pluriannuel** (des propositions concrètes de la Commission à cet égard sont présentées ce jour) **et, en temps opportun, une proposition exhaustive pour le futur cadre au-delà de 2020, y compris en ce qui concerne les ressources propres.**
- *Semestre européen 2017 pour la coordination des politiques économiques: générer des investissements, favoriser des finances publiques saines et des réformes structurelles, tout en continuant à tirer parti de la souplesse adéquate telle que prévue dans le pacte de stabilité et de croissance et définie par la Commission depuis janvier 2015.*
- ***** Initiative pour la jeunesse: intensifier la lutte contre le chômage des jeunes, moderniser l'éducation, tant à l'école que dans l'enseignement supérieur, poursuivre le déploiement de la garantie pour la jeunesse de l'UE et développer des solutions européennes, telles que le**

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

service volontaire européen, la mobilité des apprentis et le lancement d'un corps européen de solidarité.

- Adoption rapide par les colégislateurs du paquet 2015 sur l'économie circulaire, y compris la législation sur la gestion des déchets, et le suivi du Plan d'action en faveur de l'économie circulaire.
- Modernisation et simplification de la politique agricole commune afin d'optimiser sa contribution aux priorités politiques de la Commission et aux objectifs de développement durable.

Priorité n° 2: Un marché unique numérique connecté

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de toutes les propositions visant à compléter le marché unique numérique: portabilité transfrontière des services de contenu en ligne dans le marché intérieur, propositions relatives aux contrats numériques, proposition visant à prévenir les blocages géographiques injustifiés, cadre audiovisuel modernisé, réforme des règles en matière de télécommunications et de droit d'auteur, ainsi que création d'un système de bons d'achat WIFI4EU pour les autorités locales** (des propositions concrètes de la Commission à cet égard sont présentées ce jour).
- Paquet «Taxe sur la valeur ajoutée pour le marché intérieur numérique» (TVA sur le commerce, les publications et les livres numériques) afin de réduire le fardeau administratif que les divergences entre les régimes de TVA font peser sur les entreprises, en modernisant les règles actuelles de TVA applicables au commerce numérique.
- Paquet «économie des données» du marché unique numérique (révision de la directive relative à la vie privée et aux communications électroniques, communication sur le libre flux des données) visant à aligner l'acquis sur les règles récemment adoptées en matière de protection des données, à établir un cadre clair au niveau de l'Union permettant de réduire les incertitudes juridiques créées par les nouvelles technologies des données et de lever les barrières injustifiées à la circulation des données en Europe.

Priorité n° 3: Une Union résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

- ***** Ratification rapide par l'UE et les États membres de l'accord de Paris sur le changement climatique.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions sur l'Union de l'énergie et le changement climatique, notamment le paquet sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz, le système d'échange de quotas d'émission de l'UE et les règles relatives au partage des efforts, à l'utilisation des terres et à la foresterie.**

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

- Mise en œuvre de la stratégie pour l'Union de l'énergie: gérer la modernisation de l'économie pour promouvoir l'emploi et la croissance en Europe, en plaçant l'efficacité énergétique au premier plan, avec l'ambition de devenir le numéro un mondial des énergies renouvelables.
- Mise en œuvre de la stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions: accroître l'efficacité des transports en répondant aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises, en passant aux véhicules à émissions nulles tout en assurant la compétitivité de l'Europe.
- Adoption rapide par les colégislateurs de l'ensemble de la législation en suspens dans le domaine de l'aviation, y compris la proposition qui renforce l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) et la proposition de cadre pour le traitement des drones civils, ainsi que le suivi de la stratégie de l'aviation.

Priorité n° 4: Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

- ***** Mise en œuvre et accélération du plan d'action pour une Union des marchés des capitaux afin de faciliter les investissements, d'élargir et de diversifier les sources de financement pour les entreprises de l'UE et d'améliorer la stabilité financière au moyen d'un partage des risques avec le secteur privé; proposition sur l'insolvabilité des entreprises qui facilite la restructuration et donne une nouvelle chance aux entreprises** (une communication de la Commission assortie d'une liste d'actions et d'une feuille de route est présentée ce jour). Adoption rapide par les colégislateurs de toutes les mesures en suspens.
- ***** Relance de l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) comprenant une nouvelle approche assortie d'une proposition législative sur une assiette fiscale commune obligatoire en tant que première étape - la consolidation étant l'étape finale -, afin d'améliorer l'environnement des affaires pour les entreprises transfrontières et d'assurer une fiscalité juste et efficace des grandes entreprises dans toute l'Europe.**
- Mise en œuvre et accélération de la stratégie du marché unique afin de lever les obstacles aux investissements et de permettre au marché unique de fonctionner efficacement pour le bénéfice des consommateurs et des entreprises. Adoption rapide par les colégislateurs de l'ensemble des mesures en suspens.
- Suivi du plan d'action sur la taxe sur la valeur ajoutée afin de jeter les bases d'un espace TVA unique solide permettant de déployer un régime de TVA définitif plus efficace et plus étanche à la fraude dans toute l'Europe avec pour objectif d'adapter le système de TVA à l'économie numérique et aux besoins des PME, y compris au moyen d'une approche plus moderne des règles de l'UE régissant les taux de TVA.
- Suivi de la Stratégie spatiale pour l'Europe: assurer des services de communication par satellite fiables, sûrs et rentables tant pour les entreprises de l'UE que pour les autorités et les infrastructures nationales.
- Suivi du contrôle REFIT, modernisation de la législation existante sur la sécurité et l'hygiène au travail afin de mieux assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs, grâce à une meilleure mise en

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

œuvre et à une actualisation du cadre législatif, et grâce à une protection accrue contre les risques liés aux agents cancérigènes et mutagènes.

- Adoption rapide par les colégislateurs de la directive sur la transparence fiscale des entreprises.

Priorité n° 5: Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

- *** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition sur l'instauration d'un système européen de garantie des dépôts et poursuite des travaux sur la réduction des risques au sein de l'union bancaire et au-delà.**
- *** Présentation d'un socle européen des droits sociaux et d'initiatives connexes, y compris sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.**
- *** Promotion, dans la prochaine recommandation sur la politique économique de la zone euro, d'une position budgétaire positive pour la zone euro, à l'appui de la politique monétaire de la banque centrale européenne.**
- Compléter l'Union économique et monétaire européenne: livre blanc sur l'avenir de l'UEM visant à préparer la deuxième étape de l'approfondissement de l'UEM dans le contexte politique et démocratique d'une UE à 27 (mars 2017), y compris une révision du pacte de stabilité et de croissance axée sur la stabilité et donner suite à l'article 16 du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (intégration des dispositions substantielles de ce traité dans le cadre juridique de l'Union européenne/méthode communautaire).*

Priorité n° 6: Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis

- Poursuite des travaux en vue de la conclusion du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) avec les États-Unis.*
- *** Ratification rapide de l'accord économique et commercial global avec le Canada (CETA), ancré dans les valeurs communes à l'UE et au Canada et doté d'un système réformé de règlement des litiges entre investisseurs conformément aux exigences de l'UE.**
- Poursuite et achèvement des négociations bilatérales en cours (par exemple avec le Japon) et ouverture de négociations avec l'Australie, le Chili et la Nouvelle Zélande;*
- Ratification rapide de l'accord de libre-échange (ALE) avec Singapour.*
- *** Renforcement de nos instruments européens de défense commerciale, comme proposé en 2013 par la Commission, y compris la réforme de la règle du droit moindre.**
- Traitement de la question de la surcapacité dans le commerce international de l'acier.*

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

- *Traitement équilibré de l'expiration de certaines dispositions du protocole d'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment en conservant des instruments antidumping solides afin de protéger les emplois en Europe contre la concurrence déloyale.*

Priorité n° 7: Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

- ***** Mise en œuvre renforcée du programme en matière de sécurité, notamment en jetant les bases d'une union de la sécurité réelle et effective, et moyennant une meilleure utilisation opérationnelle de tous les instruments existants.**
- ***** Proposition visant à instaurer un système d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) au niveau de l'Union** (une communication de la Commission à cet égard est présentée ce jour).
- ***** Renforcement d'Europol et amélioration de l'échange d'informations dans la lutte contre le terrorisme** (une communication de la Commission à cet égard est présentée ce jour).
- ***** Alignement des règles relatives à la protection des données lorsque le traitement est effectué par les institutions de l'UE sur les règles générales récemment adoptées sur la protection des données.**
- ***** Élaboration de nouvelles décisions sur le caractère adéquat de l'échange de données à caractère personnel avec les pays tiers.**
- *Adoption rapide de la proposition relative au Parquet européen.*
- *Mise en œuvre du plan d'action contre le financement du terrorisme.*
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des directives sur les armes à feu, le terrorisme et le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS), ainsi que du règlement sur les entrées/sorties (frontières intelligentes)** (une communication de la Commission à cet égard est présentée ce jour).
- *Évaluation des possibilités d'une action plus poussée pour renforcer la protection des lanceurs d'alerte dans le droit de l'UE.*
- *Poursuite de l'adhésion de l'UE à la convention européenne des droits de l'Homme, en tenant compte des exigences formulées par la Cour de Justice de l'Union européenne.*

Priorité n° 8: Vers une nouvelle politique migratoire

- ***** Déploiement rapide des activités opérationnelles du corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes** (une communication de la Commission à cet égard est présentée ce jour).

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2016
LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
MARTIN SCHULZ ET AU PREMIER MINISTRE ROBERT FICO

- ***** Mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, accélération de la relocalisation des réfugiés depuis la Grèce et l'Italie, poursuite de la réinstallation depuis la Turquie vers l'UE, y compris la protection des mineurs non accompagnés.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions de réforme du régime d'asile européen commun, y compris du mécanisme de Dublin.**
- ***** Mise en œuvre du nouveau cadre pour les partenariats de migration avec les pays tiers.**
- Adoption rapide par les colégislateurs et mise en œuvre efficace de toutes les actions et mesures proposées en réponse à la crise des réfugiés et à titre de suivi de l'agenda européen en matière de migration.
- Adoption rapide par les colégislateurs d'un nouveau cadre de réinstallation.

Priorité n° 9: Une Europe plus forte sur la scène internationale

- ***** Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie globale de l'UE, y compris de ses éléments de sécurité et de défense. Un fonds européen pour la défense sera présenté dans le cadre du plan d'action européen de la défense.**
- ***** Une stratégie de l'UE pour la Syrie.**
- Partenariat renouvelé avec l'Afrique.
- Modernisation de la politique de l'UE en matière de développement: révision du consensus européen pour le développement afin de se conformer aux objectifs de développement durable et développement d'un cadre stratégique pour un nouvel accord de partenariat avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (accord issu de l'après-Cotonou).

Priorité n° 10: Une Union du changement démocratique

- ***** Évaluation de la légitimité démocratique des procédures en vigueur pour l'adoption des actes délégués et d'exécution, y compris l'alignement de tous les actes fondamentaux qui mentionnent encore la procédure de réglementation avec contrôle.**
- Amélioration de l'application du droit de l'UE, conformément aux priorités politiques de la Commission.
- ***** Modifications à apporter au code de conduite de la Commission et à l'accord-cadre avec le Parlement européen afin que les membres de la Commission puissent se présenter en cette qualité aux élections du Parlement européen.**
- Conclusion d'un accord interinstitutionnel sur un registre de transparence obligatoire.

Nous entendons fonder le programme de travail de la Commission en 2017 sur la présente lettre d'intention, qui fera l'objet de consultations intenses auprès du Parlement européen et de ses commissions compétentes dans les semaines à venir, ainsi qu'auprès du Conseil et du Comité des représentants permanents.

Les Européens méritent une Europe qui préserve leur mode de vie. Ils méritent une Europe qui leur donne des moyens d'action et qui les défende. Ils méritent une Europe qui protège.

Le temps est venu pour nous tous d'assumer la responsabilité de construire cette Europe. Ensemble.



Jean-Claude Juncker

Président de la Commission
européenne



**Frans
Timmermans**

Premier vice-président de la
Commission européenne